



## Programme conjoint UA/OIT/IOM/CEA de la migration de main d'œuvre

# Gouvernance de la migration de main d'œuvre pour l'intégration et le développement en Afrique (JLMP)

**Un programme global,  
audacieux,  
porteur de changement!**



13<sup>e</sup> Réunion régionale africaine,  
30 nov. – 3 déc. 2015  
Addis-Abeba



# Sommaire

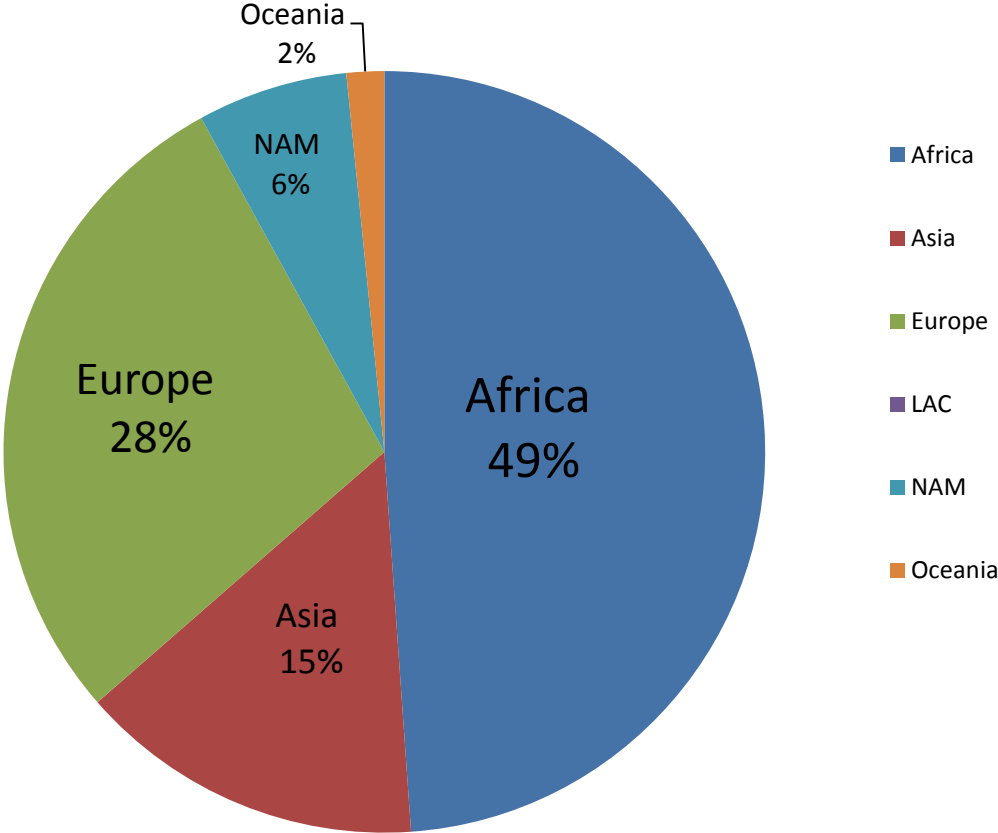
- Contexte
  - La migration de main d'œuvre en Afrique: faits et chiffres
  - Opportunités et défis
  - Une stratégie à l'échelle du continent
- Les nouveautés. La valeur ajoutée
- Le Programme conjoint de la migration de main d'œuvre en détail
- Où en est-on ?
- Prochaines étapes...

# Effectifs de migrants internationaux par région d'origine et de destination, 2013 (en millions)

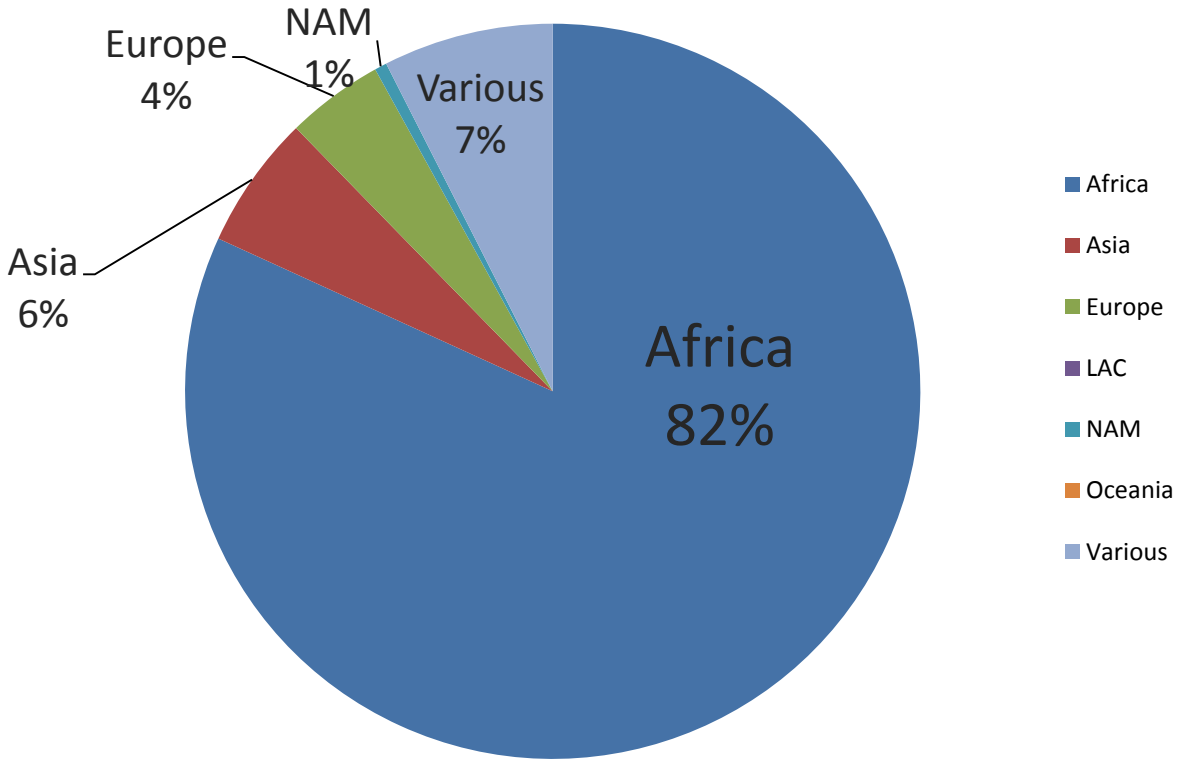
2013	Origin									Retention by destination (%)
	Africa	Asia	Europe	LAC	NAM	Oceania	Various	TOTAL		
Destination	Africa	15.3	1.1	0.8	0.0	0.1	0.0	1.4	18.7	82
	Asia	4.6	53.8	7.6	0.7	0.6	0.1	3.4	70.8	76
	Europe	8.9	18.6	37.8	4.5	0.9	0.3	1.3	72.4	52
	LAC	0.0	0.3	1.2	5.4	1.3	0.0	0.2	8.5	64
	NAM	2.0	15.7	7.9	25.9	1.2	0.3	0.0	53.1	2
	Oceania	0.5	2.9	3.1	0.1	0.2	1.1	0.1	7.9	14
	TOTAL	31.3	92.4	58.4	36.7	4.3	1.8	6.4	231.5	
	Retention by destination (%)	49	58	65	15	28	58			

Source: Nations Unies (2013)

# African migrant populations by major areas of destination, 2013



# Migrants in Africa by major areas of origin, 2013



# La migration de main d'œuvre en Afrique: faits et chiffres

- La migration internationale est aujourd'hui essentiellement liée à la recherche d'emploi. Les travailleurs et leurs familles représentent près de 90% du total des migrants internationaux.
- Selon des estimations de 2013
  - On dénombre 18,6 millions de migrants en Afrique (dont **moins de 3 million de non Africains**)
  - 31,3 millions d'Africains vivent hors de leur pays de naissance, dont la moitié dans un autre pays d'Afrique (15,3 millions)
  - **46%** des migrants africains sont **des femmes**, qui, de plus en plus souvent, émigrent pour travailler.
  - C'est en Afrique que **l'âge médian** des migrants est le plus bas (**30 ans**)
  - L'Afrique compte la plus forte proportion de migrants internationaux de moins de 20 ans (30%)
- Selon des estimations de 2011
  - 65% des migrants d'Afrique subsaharienne restent dans la région
  - 80% en Afrique de l'Ouest
  - 60% en Afrique australe
  - 50% en Afrique de l'Est
  - 20% ou moins en Afrique centrale et en Afrique du Nord



# Femmes migrantes: une population à risque

## RISKS

GENDER BASED  
VIOLENCE



GENDER BASED  
DISCRIMINATION  
IN THE LABOUR  
MARKET

EASY PREY  
FOR  
TRAFFICKERS



'DEPENDANT' STATUS OF  
FEMALE MIGRANT WORKERS  
LEAVE THEM VULNERABLE TO  
JOB INSECURITY AND IN AN  
UNEQUAL STATUS  
WITHIN THEIR  
RELATIONSHIP  
WITH THE  
EMPLOYED MALE  
PARTNER



SOCIAL PROTECTION  
RIGHTS OF  
UNDOCUMENTED  
FEMALE MIGRANT  
WORKERS NOT  
INCLUDED IN POLICY  
PLANNING

REPRODUCTIVE HEALTH  
PROBLEMS DUE TO  
LESS OR NO ACCESS TO  
SOCIAL AND HEALTH  
PROGRAMMES IN HOST  
COUNTRY

# Les principaux moteurs

- Pressions démographiques (vieillesse de la population, déficits croissants de l'offre de travail) et croissance de la population jeune et formée en Afrique
- **Croissance sans emplois et pénurie de possibilités de travail décent**
- Creusement des inégalités entre pays et à l'intérieur des pays (montée de l'exclusion)
- Fragilité des Etats et mauvaise gouvernance
- Effets du changement climatique
- Accès à une information mondialisée
- **Pénurie mondiale de compétences appelée à s'aggraver**
  - En 2006, il manquait 4,3 millions de professionnels de la santé (OMS) et ce chiffre atteindra 12,9 million en 2035
  - Selon une étude du MGI, d'ici à 2020, il manquera «38 à 40 millions de diplômés du supérieur (premier ou deuxième cycle) pour satisfaire les besoins mondiaux des entreprises»





# Opportunités

- La migration considérée comme enjeu majeur de développement par les dirigeants africains – 24<sup>e</sup> / 25<sup>e</sup> sommets de l'UA (2015)
- Importance accrue donnée à **l'intégration régionale** aux niveaux régional et sous-régional (**Agenda 2063 de l'UA**)
- **Le développement économique régional passe par la libre circulation des personnes, ainsi que des services et des technologies**
- L'Afrique possède une population jeune, **dans un contexte de vieillissement de la population mondiale.**
- **Il est admis que la bonne gouvernance de la migration de main d'œuvre est le moyen de lutter à long terme contre la traite et le trafic des personnes**
- **Il est de plus en plus admis et prouvé que la migration contribue à la prospérité des migrants et favorise le développement des pays d'origine et d'accueil**
- **Les objectifs de développement durable à l'horizon 2030 comportent plusieurs cibles liées aux travailleurs migrants et à la migration**
  - 10.7 Faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sans danger, **régulière et responsable**, notamment par la mise en œuvre de politiques de migration planifiées et bien gérées
  - 8.8 Défendre les droits des travailleurs, **promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes**
  - 10.c D'ici à 2030, **faire baisser à moins de 3 pour cent le coût de transaction des envois de fonds effectués par les migrants**



# Migration –

## Avantages pour les travailleurs

- **Pour les travailleurs migrants**
  - Possibilités de travail décent
  - Accomplissement personnel
  - Satisfaction professionnelle
- **Pour leurs familles restées au pays**
  - Elle contribue directement aux revenus du ménage des proches restés au pays
  - Elle favorise le développement du capital humain en augmentant les possibilités d'éducation
  - Elle améliore l'accès aux soins de santé
  - Elle encourage la création de PME en contribuant à l'entrepreneuriat et au développement des entreprises
  - Elle accroît la résilience de la famille aux chocs socio-économiques
- **Ces avantages sont amoindris par**
  - Une protection insuffisante des travailleurs migrants
  - Les coûts de recrutement élevés
  - Les coûts élevés des transferts de fonds

# Avantages pour le développement

- Les migrants qualifiés sont des **agents majeurs de développement**
- Ils sont des **banques de compétences** – une source de connaissances et de transferts de technologie
- **Pour les pays d'accueil:**
  - Ils stimulent l'**innovation** et la croissance des entreprises
  - Ils comblent des **lacunes de compétences** sur le marché du travail
  - Ils développent et soutiennent des secteurs traditionnels ou émergents (agriculture, pétrole, santé, éducation, commerce, etc.)
- **Pour les pays d'origine:**
  - Apport de compétences
  - Transfert/partage des compétences, des connaissances et de l'expérience acquises
  - Réseaux de connaissances de la diaspora
  - Transferts d'argent, mais pas seulement
    - **Transferts sociaux** - éducation, égalité femmes-hommes, etc.
    - Flux financiers - (BM) 2013 ~ 60,6 milliards de dollars US



# Envois de fonds par région de destination



<i>Region<sup>2</sup></i>	<i>Remittances Inflows, 2013 (Current US\$)</i>	<i>Share (World)</i>
<i>Latin &amp; Caribbean</i>	61,255,571,848	11.11%
<i>South Asia</i>	111,161,324,809	20.17%
<i>Europe &amp; Central Asia</i>	159,521,419,531	28.94%
<i>East Asia &amp; Pacific</i>	127,603,014,878	23.15%
<i>North America</i>	9,073,415,567	1.65%
<i>Middle East</i>	21,964,558,719	3.99%
<i>Africa</i>	60,574,812,145	10.99%
<i>Total (World)</i>	551,154,117,498	100.00%

**Source :** Banque mondiale (2014). Indicateurs du développement dans le monde.

# Investissements directs étrangers nets, par région

<i>Region</i>	<i>FDI Net Inflows, 2013 (Current US\$)</i>	<i>Share (World)</i>
<i>Latin &amp; Caribbean</i>	217,611,145,708	13.11%
<i>South Asia</i>	32,366,503,665	1.95%
<i>Europe &amp; Central Asia</i>	383,223,846,115	23.09%
<i>East Asia &amp; Pacific</i>	622,545,791,462	37.50%
<i>North America</i>	303,503,273,072	18.28%
<i>Middle East</i>	43,915,754,979	2.65%
<i>Africa</i>	56,789,352,054	3.42%
<i>Total (World)</i>	1,659,955,667,055	100.00%

**Source:** Banque mondiale (2014). Indicateurs du développement dans le monde.



# APD et AP nettes reçues par région

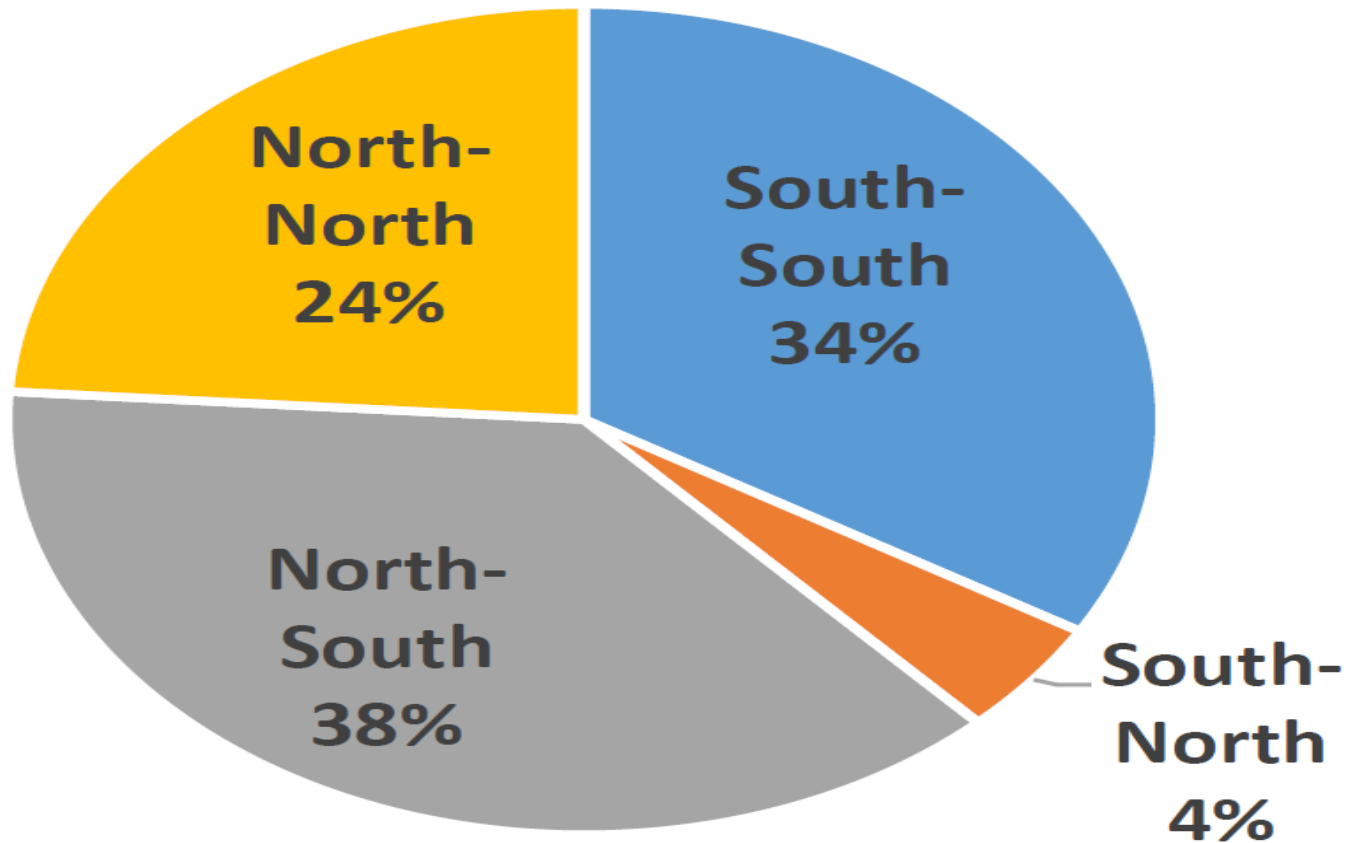


<i>Region</i>	<i>Net ODA &amp; OA, 2012 (Current US\$)</i>	<i>Share (World)</i>
<i>Latin &amp; Caribbean</i>	7,783,470,000	8.34%
<i>South Asia</i>	14,040,320,000	15.05%
<i>Europe &amp; Central Asia</i>	9,403,460,000	10.08%
<i>East Asia &amp; Pacific</i>	8,098,260,000	8.68%
<i>North America</i>	0	0.00%
<i>Middle East</i>	7,959,190,000	8.53%
<i>Africa</i>	46,005,960,000	49.31%
<i>Total (World)</i>	93,290,660,000	100.00%

**Source:** Banque mondiale (2014). Indicateurs du développement dans le monde.

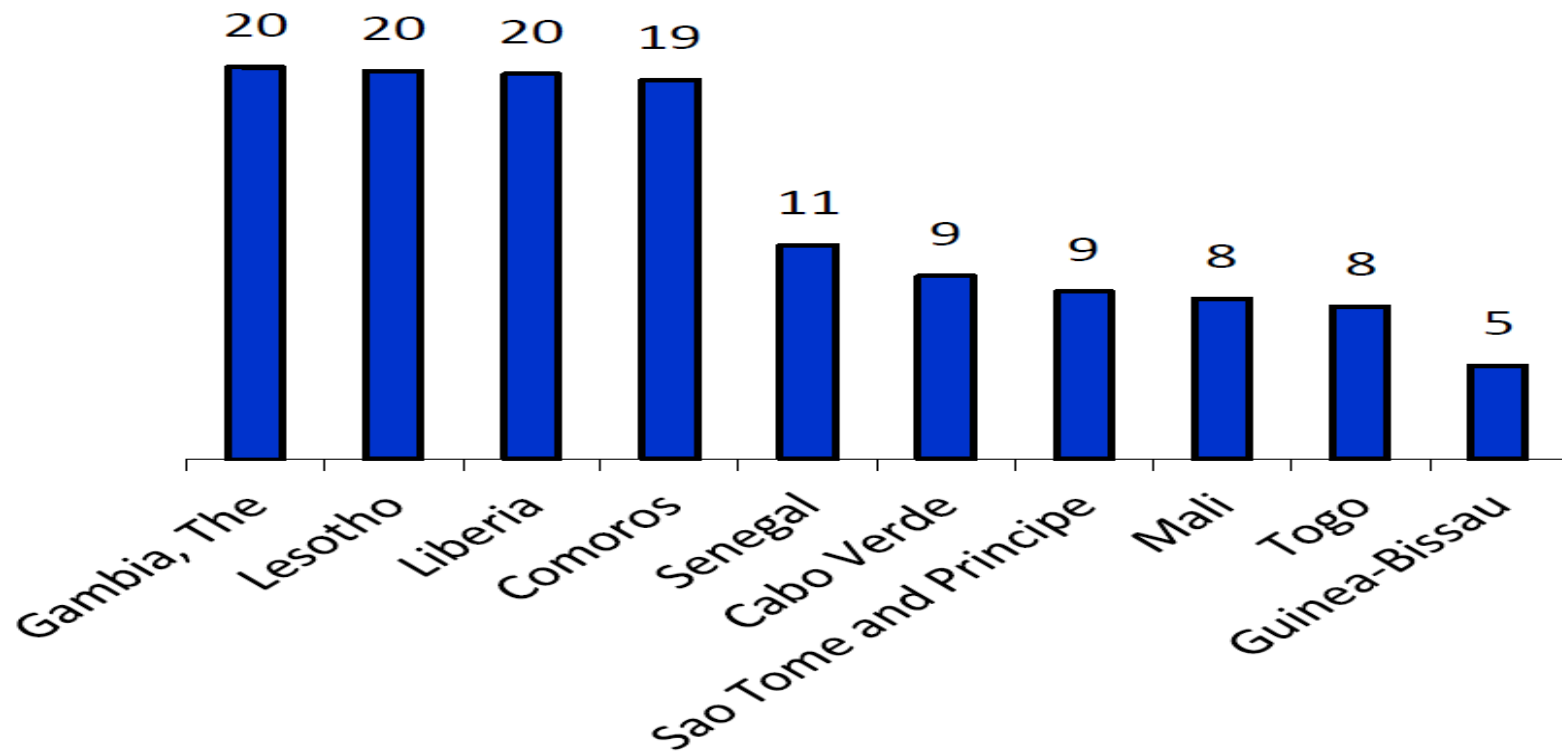
## Des flux d'envois de fonds Sud-Sud-conséquents ...

Remittances (% share)



# Envois de fonds ...GDP ...

(Percent of GDP, 2013)





# Défis

- La migration de main d'œuvre est souvent considérée comme un problème de sécurité, ce qui empêche d'appréhender cette question comme un enjeu majeur pour le développement, l'intégration régionale, l'emploi et les droits humains
- Manque de données fiables, précises, et détaillées sur la migration de main d'œuvre
- Non application ou manque d'empressement dans l'application des dispositions des protocoles régionaux sur la libre circulation des personnes adoptés par les CER
- Manque de volonté politique, capacités insuffisantes et mauvaise coordination institutionnelle à tous les niveaux
- Absence de stratégies globales sur la migration de main d'œuvre... qui doivent s'insérer dans le cadre des politiques de l'emploi et du développement, ce que certains pays commencent à faire
- Mauvaises stratégies de gestion des compétences – d'où l'émigration de travailleurs qualifiés qui contribue à la fuite des cerveaux et au gaspillage de compétences
- Reconnaissance insuffisante des compétences et des qualifications d'un pays à l'autre
- Vulnérabilité des travailleurs migrants et de leurs familles face à l'exploitation et à l'hostilité
- Accès limité ou pas d'accès du tout à la protection sociale et non portabilité des prestations





# Cadres stratégiques africains

- Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, 1981
- Traité d'Abuja instituant la Communauté économique africaine (CEA), 1991
- **Cadre stratégique de l'UA pour une politique de migration**, 2006 – un chapitre sur la migration de main d'œuvre
- **Cadre stratégique social de l'UA**, 2008 – il préconise l'intégration régionale et la collaboration des régimes de sécurité sociale en Afrique
- **Plan d'action de l'UA pour l'intensification du commerce intra-africain**, 2012 – il reconnaît le rôle crucial de la libre circulation des personnes et de la régulation de la migration de main d'œuvre
- **Pacte pour l'emploi des jeunes et des femmes de l'UA**, 2013 – il promeut la «mobilité régionale et sous-régionale de la main d'œuvre», et appelle l'UA et les CER à élaborer un Plan pour la migration de la main d'œuvre
- **Plan stratégique 2014-2017 de la CUA** – il fixe parmi ses stratégies la «promotion de la migration de main d'œuvre»
- **Déclaration et plan d'action sur l'emploi, l'éradication de la pauvreté, et le développement inclusif du 24<sup>e</sup> Sommet de l'UA**, janvier 2015 – la migration de main d'œuvre pour l'intégration régionale figure parmi les domaines prioritaires
- **Déclaration sur la migration du 25<sup>e</sup> Sommet de l'UA**, juin 2015



# Instruments politiques africains sur la migration

- **Le Cadre de l'UA pour une politique de migration (2006)**

Il recommande une approche de la migration de main d'œuvre fondée sur les droits avec l'incorporation dans les législations nationales des Conventions n°97 et n°143 de l'OIT et de la Convention internationale sur la protection de droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille

- **La Commission du travail et des affaires sociales de l'UA (2013)**

Elle appelle les CER à envisager la migration régionale de main d'œuvre comme un facteur important pour le développement durable

- **Les Sommets de l'UA (janvier et juin 2015) ont adopté/ratifié**

- **La Déclaration et plan d'action sur l'emploi, l'éradication de la pauvreté et le développement Inclusif**
- **Le Programme conjoint CUA-OIT-OIM-CEA de la migration de main-d'œuvre pour le développement et l'intégration régionale en Afrique (JLMP)**
- **La Déclaration de l'UA sur la migration (juin 2015)**

# Les nouveautés

- Ce programme, conçu par l'Afrique pour l'Afrique, est axé sur la mise en œuvre effective des mesures adoptées, afin de favoriser une **gouvernance de la migration de main d'œuvre fondée sur les droits** comme facteur essentiel de développement et d'intégration régionale
- Il montre la volonté de l'UA de gérer la migration pour le développement et de prévenir la migration irrégulière afin d'éviter des morts inutiles et la dévastation des ressources humaines de l'Afrique
- Il est l'initiative **inclusive, globale et durable** de l'Afrique pour optimiser les avantages de la migration pour le développement, en particulier pour les jeunes des deux sexes
- C'est la première fois au monde qu'un sommet de chefs d'Etat et de gouvernement adopte un programme global de gouvernance de la migration de main d'œuvre
- Il associe les huit Communautés économiques régionales (CER)
- Un soutien apporté à l'UA aux CER et aux Etats membres par les trois grands organismes internationaux les plus concernés (OIT, OIM et CEA)



# La valeur ajoutée

- **Approche de long terme** (dix ans), décomposée en tranches de **programmes à moyen terme** (quatre ans)
- Le programme conjoint intègre le volet sur la migration de main d'œuvre du Plan d'action de l'UA sur l'emploi, l'éradication de la pauvreté et le développement Inclusif de 2015 de façon globale et cohérente.
- Il est axé sur un dialogue **«transformationnel»** avec la CUA, les CER et certains Etats membres
- Il produit **des résultats tangible et durables ancrés dans les institutions**
- Excellente modalité de mise en œuvre **fondée sur des résultats rapides** du Plan d'action de La Valette sur la migration et la mobilité légales

# Gouvernance de la migration de main d'œuvre pour l'intégration et le développement

## ● Objectif global:

**Renforcer la gouvernance et la régulation effective de la migration de main d'œuvre en Afrique pour promouvoir le développement et l'intégration régionale, dans le respect du droit, avec la participation des principaux intéressés:**

- Les ministères concernés (Travail, Emploi, Intérieur, Education, Affaires étrangères, etc.)
- Entreprises privées, organisations de travailleurs
- Migrants/Diaspora



**Migration de main d'œuvre pour le développement et l'intégration régionale**

**Gouvernance effective de la migration**

**Travail décent pour l'intégration régionale**

**Ratification et application des normes du travail**

**Application des normes internationales du travail aux travailleurs migrants**

**Instauration de régimes de libre circulation**

**Accès des travailleurs migrants à la protection sociale**

**Renforcement des capacités des institutions du travail et des partenaires sociaux**

**Meilleure gestion des compétences**

**Mécanismes régionaux de coordination de la migration**

**Amélioration des statistiques sur la migration**



# Le JLMP en détail

- **Sous-Objectif 1: Renforcer la gouvernance effective de la migration de main d'œuvre en Afrique :**
  - Meilleure transposition dans le droit interne des principales normes internationales sur la migration de main d'œuvre (**Conventions 97, 143, 189, 87, 96, 100, 111, Convention internationale sur les droits des travailleurs migrants, etc.**)
  - Elaboration et adoption par les CER de régimes de libre circulation et de politiques de migration de main d'œuvre cohérentes
  - Renforcement des capacités des institutions du marché du travail et des partenaires sociaux afin de leur permettre d'exercer leurs responsabilités politiques et administratives en matière de gouvernance de la migration de main d'œuvre
  - Instauration de mécanismes régionaux de consultation et de coordination tripartites sur les questions de migration de main d'œuvre, et renforcement de la consultation et de la coopération technique avec d'autres régions



# Le JLMP en détail

## Sous-Objectif 2: Promouvoir le travail décent pour l'intégration régionale et le développement inclusif

1. Promotion du travail décent pour les migrants par l'application des normes du travail en matière de recrutement et de traitement
2. Extension de la protection sociale aux migrants en leur assurant un accès à la protection sociale et une portabilité des prestations conformes aux normes internationales et aux bonnes pratiques
3. Adoption et mise en œuvre de politiques harmonisées en vue de favoriser la mobilité des compétences et une meilleure adéquation entre les besoins et les compétences sur le marché du travail en Afrique
4. Amélioration de la collecte de données ventilées par sexe et par groupe d'âge concernant les travailleurs migrants (secteur d'activité, type de contrat, compétences, niveau d'éducation, conditions de travail et protection sociale)



# Le JLMP en détail

- **Renforcer la gouvernance et la régulation effectives de la migration de main d'œuvre et de la mobilité en Afrique**
- **Ratification et transposition dans le droit interne des principales normes internationales sur la migration de main d'œuvre**
  - Fourniture d'une assistance technique pour la ratification des principales normes
  - Renforcement des capacités de ratification et d'application
  - Les instruments ratifiés fournissent une base de référence pour les cadres stratégiques sur la migration
- **Application généralisée des régimes de migration de main d'œuvre**
  - Aide à la mise en œuvre des dispositions de l'UA sur la migration de main d'œuvre
  - Adoption ou mise en œuvre des régimes de libre circulation facilitée dans une série de CER
  - Migration intégrée dans les stratégies ou les politiques relatives à l'emploi, au marché du travail et à la formation
  - Harmonisation des codes du travail facilitée dans les CER



# Le JLMP en détail

- o **Renforcement au niveau régional, sous-régional et national des capacités des institutions du travail en matière de migration de main d'œuvre**
  - o Renforcement des capacités des institutions du travail et/ou de l'emploi en matière de gouvernance de la migration de main d'œuvre
  - o Participation accrue des organisations d'employeurs, de travailleurs et de migrants
  - o Formation à la gouvernance de la migration de main d'œuvre réalisée dans un certain nombre d'organisations nationales et régionales
- o **Instauration de mécanismes régionaux de consultation et de coordination tripartites (y compris avec d'autres régions)**
  - o Inclusive AU consultative mechanism on labour migration established
  - o Instauration/renforcement de mécanismes tripartites sur la migration de main d'œuvre dans les CER
  - o Facilitate strategic cooperation on labour migration with other regions eg, European Union, Arab States

# Le JLMP en détail

- **Travail décent pour le développement et l'intégration**
  - **Promotion du travail décent pour les travailleurs migrants par l'application des normes du travail en matière de recrutement et de traitement**
    - Accès facilité aux bonnes pratiques de recrutement
    - Aide à l'adoption et à l'application des normes Internationales du travail
    - Aide fournie aux institutions du travail pour protéger les travailleurs migrants
    - Elaboration et mise en œuvre facilitées de plans d'action nationaux de lutte contre le racisme, la xénophobie et la discrimination
  - **Extension de la protection sociale aux migrants en leur assurant un accès à la sécurité sociale et une portabilité des prestations**
    - Harmonisation des régimes de protection sociale dans les CER, en s'appuyant sur les bonnes pratiques
    - Elaboration de politiques de protection sociale tenant compte des besoins des femmes et des hommes
    - Portabilité des prestations de sécurité sociale facilitée (Conventions 102 et 118)



# Le JLMP en détail



- **Mise en adéquation entre l'offre et la demande de compétences, reconnaissance et harmonisation accrue des qualifications en Afrique**
  - Instauration de systèmes de reconnaissance des qualifications, en s'appuyant sur des initiatives existantes telles que l'Initiative d'harmonisation de l'enseignement supérieur africain et sur le bilan de l'action menée dans certaines CER
  - Incitation à l'harmonisation des qualifications et des normes de formations
  - Facilitation du dialogue, de l'échange et de la coopération entre organismes de formation inter et intra CER
- **Amélioration de la collecte de données par sexe et tranche d'âge concernant les travailleurs migrants (secteur d'activité, type de contrat, compétences, niveau d'éducation, conditions de travail et protection sociale)**
  - Evaluation, coordination, analyse et diffusion des méthodes de collecte de données
  - Harmonisation des définitions et des concepts en vue de permettre des comparaisons internationales
  - Instauration d'un dispositif destiné à faciliter le partage et la coordination des données
  - Croisement des données avec les statistiques du marché du travail et les bases de données sur la migration de main d'œuvre
  - Publication de rapports biennaux sur les statistiques sur la migration de main d'œuvre en Afrique destinés à orienter l'action publique et à mesurer les progrès accomplis

# Où en est-on ?

- **Dialogue inclusif – Appropriation par les bénéficiaires et implication des parties prenantes**
  - **Décembre 2013** – 1<sup>e</sup> Réunion technique de l'UA sur la migration de main d'œuvre avec les CER et les organisations d'employeurs et de travailleurs, à Addis-Abeba, Ethiopie
  - **Février 2014** – Elaboration du projet de Programme conjoint sur la base des conclusions Conclusions de la 1<sup>e</sup> Réunion technique
  - **Avril 2014** – Examen et amendement du projet de Programme par un groupe de travail d'experts (représentant les CER, les entreprises, les organisations de travailleurs et les organisations de la société civile)
  - **Avril 2014** – Adoption du Programme conjoint par les ministres lors de la Session spéciale de la Commission du Travail et des Affaires Sociales à Windhoek, en Namibie
  - **Septembre à décembre 2014** – Série de consultations avec les parties prenantes en vue d'établir un réseau de partenaires stratégiques, à Khartoum, Soudan, notamment
  - **Janvier 2015** – Adoption du Programme conjoint par les chefs d'Etat lors du 24<sup>e</sup> Sommet de l'UA à Addis-Abeba, Ethiopie
  - **Mars 2015** - Etablissement des modalités de mise en œuvre du Programme, lors d'une table ronde des huit CER, des partenaires sociaux et des organisations de la société civile à Kigali, Rwanda
  - **Avril 2015** – Dialogue de haut-niveau sur le JLMP pour la CSI, l'OUSA, Business Africa et l'OIE

# Le JLMP avance... ... grâce à des fonds d'amorçage

- Instauration de la **première instance tripartite africain sur la migration** – le comité consultatif tripartite africain sur la migration de main d'œuvre, adoptée par la 1<sup>e</sup> réunion du Comité technique spécialisé sur le développement social, le travail et l'emploi ( mars – juin 2015)
- **Renforcement des capacités des mandants tripartites** sur la migration de main d'œuvre
  - La CUA, les CER et les partenaires sociaux participent à l'Académie sur la migration de main d'œuvre (mai 2015)
  - Processus consultatif régional (PCR) de l'IGAD sur la migration de main d'œuvre, Kampala, Ouganda (mai 2015)
  - Formation de la CSI-Afrique destinée aux personnes référentes sur la migration de main d'œuvre (juillet 2015)
- **Intégration de la migration de main d'œuvre** dans le Cadre stratégique sur la migration
  - Les contributions fournies au 25<sup>e</sup> sommet ont abouti à la Déclaration de l'UA sur la migration (juin 2015)
  - Forum annuel conjoint pour les Consultations intra-régionales des Cadres régionaux africains sur la migration (septembre 2015)







# Le JLMP avance... ... grâce à des fonds d'amorçage

- Collecte de données de référence sur la migration de main d'œuvre, évaluation collégiale par pays et validation (novembre 2013)
- Etude d'ensemble sur l'accès à la protection sociale et la portabilité des prestations des travailleurs migrants, recensant les bonnes pratiques régionales et internationales (en cours)
- Note de réflexion sur des dispositifs de protection sociale innovants pour les travailleurs migrants (en cours)
- Etude d'ensemble "Initiative sur la reconnaissance des compétences pour une meilleure mobilité de la main d'œuvre en Afrique" recensant les bonnes pratiques nationales, régionales et internationales (en cours)
- Examen des régimes de libre circulation, en vue de l'élaboration du Protocole africain sur la libre circulation des personnes (en cours)



# Prochaines étapes...

- **Novembre 2015** – Début de l'évaluation des besoins de capacités des principales institutions en matière de gouvernance de la migration de main d'œuvre
- **Décembre 2015** – Séance spéciale sur le JLMP lors de la 13<sup>e</sup> Réunion régionale africaine (Addis-Abeba)
- **Décembre 2015** – Première réunion technique sur la participation des institutions du marché du travail à la gouvernance de la migration de main d'œuvre
- **Décembre 2015** - Publication du premier rapport de synthèse sur les données en matière de migration de main d'œuvre en Afrique
- **2016** – Académie sur la migration de main d'œuvre en Afrique
- **1er trimestre 2016** – **Constitution de l'équipe de projet et mise en œuvre accélérée du programme**
- **Novembre 2015** – **Finalisation de l'accord avec le(s) partenaire(s) de développement en vue de combler le déficit de ressources du JLMP**
- **Décembre 2015** – **Lancement officiel du JLMP avec le(s) donateur(s)**



# AUC/ILO/IOM/ECA JLMP

## Labour Migration Statistics

No Focal Points	Focal Points/ at workshop	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Algeria</li><li>• Cape Verde</li><li>• CAR</li><li>• Djibouti</li><li>• Equatorial guinea</li><li>• Eritrea</li><li>• Madagascar</li><li>• Mauritania</li><li>• Rwanda</li><li>• Saharawi Arab democratic republic</li><li>• Swaziland</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Angola</li><li>• Benin</li><li>• Botswana</li><li>• Burkina Faso</li><li>• Burundi</li><li>• Cameroon</li><li>• Chad</li><li>• Comoros</li><li>• Congo-Brazzaville</li><li>• DRC</li><li>• Cote d'Ivoire</li><li>• Egypt</li><li>• Ethiopia</li><li>• Gabon</li><li>• The Gambia</li><li>• Ghana</li><li>• Guinea</li><li>• Guinea Bissau</li><li>• Kenya</li><li>• Lesotho</li><li>• Liberia</li><li>• Libya</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Malawi</li><li>• Mali</li><li>• Mauritius</li><li>• Mozambique</li><li>• Namibia</li><li>• Niger</li><li>• Nigeria</li><li>• Sao Tome e Principe</li><li>• Senegal</li><li>• Seychelles</li><li>• Sierra Leone</li><li>• Somalia</li><li>• South Africa</li><li>• South Sudan</li><li>• Sudan</li><li>• Tanzania</li><li>• Togo</li><li>• Tunisia</li><li>• Uganda</li><li>• Zambia</li><li>• Zimbabwe</li><li>• Morocco</li></ul>

## POUR CONCLURE...

**«Nous souhaitons donc inviter nos partenaires à prendre des engagements financiers concrets pour soutenir le Programme conjoint de migration de main d'œuvre de l'UA»**

- Mme Nkosaza Dlamini-Zuma, 11 novembre 2015, La Valette, Malte

L'équipe du JLMP  
vous remercie!

Social  
 Equality Welfare  
 Recognition of Skills  
 Investment Migrant Workers Sustainable Development  
 Remittances Decent Work Equity  
**Portability of Social Security Benefits**  
 Skills Enhancement Harmonized Labour Migration Policy  
 Free Movement Fundamental Rights Non-discrimination  
**Labour Market Information System** Inter-regional  
 Poverty Alleviation Equality of Treatment Cooperation  
**Joint Labour Migration Programme**  
 Economic Integration Human Rights Social Dialogue  
 Labour Migration Data Jobs  
**Labour Migration Governance**  
 Social Remittances Economic  
 Recruitment Development  
 Management System  
**Social Protection**  
 Training Employment Creation  
**Free Circulation Regimes**  
 Regional Integration  
 Tripartite Policy Dialogue  
**Skills Mobility**  
**Labour Standards**  
 Skills - Education  
 Match Social  
 Cohesion  
 Data

*Inclusive  
Development*